



# Mairie de Villargondran

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 14 novembre 2014

**Présents** : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETTIN Philippe, Adjoint, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MAGNIN Céline, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RICCIO Franck, RONQUETTE Loredana, SALLIERE Michel.

**Absents** : ROSSAT Philippe arrivé à 20 h.25

**Procurations** :

**Désignation du secrétaire de séance** : Stephan BOIS.

Monsieur le Maire demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- 1) Vente de parcelle à la société TRIMET
- 2) Participation de la commune à l'école de musique de St Jean de Maurienne

Vote : 14 pour

### **1 – approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 septembre 2014**

Pas de remarque.

**Vote : 14 pour**

### **2 – mise en œuvre de la protection sociale des agents**

En 2013, le Centre de Gestion s'est proposé auprès des communes pour lancer une consultation afin de mettre en place la mutuelle prévoyance pour l'ensemble des agents.

En date du 18 octobre 2013, le Conseil Municipal avait conclu une convention de participation dans ce domaine. La mutuelle retenue est ADREA/MUTEX.

Il faut désormais définir le montant de la participation communale pour les agents, pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La proposition est de 12 €/mois/agent en équivalent temps plein. Ce montant sera proratisé suivant le nombre d'heures effectuées.

**Vote : 14 pour**

### **3 – régularisation foncière route communale de l'Amoudon**

Monsieur le Maire rappelle l'historique de ce dossier datant de 2001. La route communale passe en partie sur le terrain de Mme et M. MARCHESE Giuseppe, et une régularisation foncière doit être établie. Présentation des plans et explications.

Il est proposé le rachat d'une partie de la parcelle B 1189 d'une surface de 254 m<sup>2</sup> au prix de 32 € le m<sup>2</sup> et l'échange de 2 parcelles : 49 m<sup>2</sup> de la parcelle B 1207 contre 59 m<sup>2</sup> de la parcelle B 1208.

**Vote : 15 pour**

### **4 – mise en place d'un logiciel de réservation cantine, garderie**

Présentation du logiciel de la société 3D OUEST, installé à la Mairie de St Julien Montdenis, Facile d'utilisation, il pourra être mis en place si possible en début d'année.

Coût d'installation TTC : 1614 € + maintenance 435 € /an.

**Vote : 15 pour**

### **5 – aménagement de la Cure**

Le nettoyage extérieur est réalisé.

Une consultation est en cours pour le nettoyage intérieur.

Il est demandé aux conseillers de réfléchir sur le devenir de ce local : possibilité de transfert du musée et de la bibliothèque, salle multi média ?

Etablir un cahier des charges et voir auprès d'un architecte pour une proposition de plans et coût, tout en sachant que ce projet peut être subventionné.

NB : le matériel du musée appartient à la famille PERRIER.

Le musée se devra d'être mis en valeur. Se renseigner auprès d'autres musées pour le fonctionnement le mieux adapté.

Monsieur le Maire indique qu'un projet européen est engagé pour un aménagement de sentier, de l'Italie vers la France, dans le but d'organiser un tour des musées.

### **6 – contrat agent saisonnier**

Il est proposé de prolonger le contrat de Nicolas LARMIER jusqu'à fin Novembre

**Vote : 15 pour**

### **7 – soutien à la motion le pastoralisme et les loups**

Lecture de la motion par Monsieur le Maire, à l'invitation de 6 maires d'Isère et de Savoie mobilisés autour des difficultés rencontrées par les élevages alpins et par conséquent par les économies montagnardes, dues par la présence des loups.

**Vote : 15 pour**

### **8 – aménagement Capucin Gourmand**

Ce local va être aménagé et mis en accessibilité (normes accueil handicapés).

Il pourra servir au club du bon temps, aux associations, voire à la location.

**Vote : 15 pour**

### **9 – demande d'occupation du domaine public à des fins commerciales**

Demande de Fabien FIGUS et Ingrid MARTIN-FARDON pour un emplacement camion au bas de la zone verte, 2 jours /semaine (1 midi , 1soir) pour vente de pizza et crêpes.

Cet emplacement est mis à disposition gratuitement mais avec respect de l'environnement et de la propreté.

**Vote : 15 pour**

### **10- projet de mise en place de journaux électroniques**

Présentation de différents matériels et 3 propositions.

Entreprise retenue : Elan cité pour 9247.98 € HT.

Services : abonnement et communication GPRS 150 € /an sur 2 ans de garantie, au-delà des 2 ans, abonnement 150 € /an + 599 € de maintenance pour un engagement de 3 ans.

2 panneaux seront mis en place (1 montée vers salle polyvalent et 1 à l'Amoudon)

**Vote : 15 pour**

### **11 – démarche voisins vigilants**

Présentation du projet par Gilles DURUISSEAU.

La plateforme de communication sécurisée permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages et être informé de tout évènement suspect.

Proposition 1235 € TTC la 1<sup>ère</sup> année et abonnement de 800 € /an.

Il est décidé, avant de prendre une décision, de faire un flash info spécial à la population pour un sondage, et connaître l'avis de chacun pour la mise en place de ce dispositif.

**Vote : 15 pour**

## **12 – vente de parcelles de terrain à TRIMET**

Vente d'un chemin communal déclassé de 1684 m<sup>2</sup> à l'entreprise TRIMET pour régularisation ( prix 13€ /m<sup>2</sup>). Modifier la délibération déjà prise à cet effet en séance du 18 octobre 2013.

**Vote : 15 pour**

## **13 – participation école de musique**

Les informations transmises manquent de précisions.

Sujet reporté à la prochaine réunion.

## **14 - comptes rendus des commissions**

### Travaux

Visite du responsable de COSEEC la semaine prochaine pour l'entretien des zones végétalisées du Crosat et de la zone artisanale. Un devis sera demandé sur les jeux en projet à l'espace Antoine Borile et à l'école.

Les abris bus pour les Anciennes Resses et le chemin du Camp vont être livrés semaine 47.

Curage zone Martinier par SCAVI en attente ; curage conduite aux Anciennes Resses réalisé le 21 novembre.

Une main courante va être installée à l'école par l'e/se MOTHERE.

Réunion publique le 18/11/2014 à 18h00 (sécurité).

### SOREA :

Compte rendu du CA du 10 octobre

Prêt auprès de la BPI de 2.5 M € et une option de 2 M € afin de financer les différents projets.

Partenariat avec la société Place des énergies afin de passer des achats groupés d'électricité.

Projet de partenariat avec ECOGAM pour développer des services d'efficacité énergétique.

Projet de partenariat avec IDWATT afin de développer l'activité LED au sein de SOREA.

Projet de création d'une société CARTESIA qui aurait les compétences d'ingénierie hydraulique.

Construction en cours d'un hangar à proximité de la SOREA afin d'héberger de nouveaux bureaux.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la commune devient commune urbaine, par rapport au régime d'électrification qui aura pour conséquence de ne plus percevoir de subventions au titre du FACE.

### Sports et loisirs :

Bilan fête du pays,

Remerciements pour la subvention versée à l'AFM Téléthon

Le nombre de demande de subvention est en forte croissance. Les participations seront certainement révisées.

### Communication jeunesse :

De nombreux projets sont programmés avec les jeunes : téléthon, soirée de Noël

Une lettre de présentation du CCAS et de ses membres avec ses missions, ses actions et les aides va être distribuée à chaque foyer.

Le P'tit Gondranien sera distribué en janvier.

Mettre en place le bulletin municipal.

## **15 – questions diverses**

- \* logement libéré par Mme CARRE à l'école, T4 mis à la location s'adresser à la mairie
- \* Accessibilité locaux communaux étude à mettre en place pour les bâtiments communaux. Date butoir septembre 2015
- \* Logiciel plans cadastre, version 3D, installé mardi 18 novembre
- \* Lettre du FCV : demande éclairage stade de foot  
Demande de subvention à transmettre.
- \* Lettre de Mr BLANC-COQUAND pour installation d'un parc acrobatique sur un terrain arboré de 3 à 5 ha : la demande est transmise à St Jean car pas de disponibilité sur la commune.
- \* Céline Magnin : présence de 2 véhicules épaves dans la zone industrielle. → déjà signalé à la gendarmerie.
- \* Hélène Bois : redynamiser le site internet mairie
- \* Claudine Prat : demande d'un particulier pour cours de Zumba sur la commune : accord location de la salle polyvalente 12€ /heure, suivant les créneaux disponibles.
- \* Demande de précisions sur location buvette du lac
- \* Claudine Prat : rumeur sur la création d'un lotissement zone des Barricades → rumeur non fondée car cette zone est inconstructible.

Fin de séance : 0 h.30